



**Compte-rendu du conseil d'administration
du 9 mai 2021**

Participants : Gaëlle Bouché, Elisabeth Girodengo, Julie Marquet, Evelyne Prigent, Julien Bouché, Patrick Berthet, Jean-Paul Bouché.

1 – Point financier :

LEADER :

Toujours aucune nouvelle après le courrier au Conseil régional de début avril.

Collectivités locales :

Jean-Paul a eu un contact avec la personne qui traite les demande de subvention pour les festivals au Conseil régional, la règle sur le nombre de groupes (6 minimum) sera appliquée avec souplesse. Par contre, la baisse de notre budget risque d'entraîner une baisse de la subvention. Potentiellement, elle pourrait être réduite dans les mêmes proportions que notre budget qui a été diminué de 50% par rapport à celui présenté dans notre demande. A ce jour, la commission Culture du CR a prévu le même montant qu'en 2018, 6000€. Toutefois, ce sont les dépenses réalisées qui comptent, il faudra bien intégrer toutes les prestations gratuites (mises à disposition de matériel, bénévoles...) dans nos dépenses pour en donner une vision plus complète. D'autre part, si les conditions sont favorables les dépenses seront plus élevées : contrat des artistes avec clause d'intéressement au résultat économique du festival, dépenses du bar ...

Partenaires :

Le contact avec le Crédit Agricole, Cédric Signamarcheix, a été rétabli et la demande de soutien auprès de la Caisse départementale du Crédit Agricole a été envoyée. La décision doit intervenir en mai.

Vous trouverez, joint à ce compte rendu, un tableau Excel qui prend en compte les dépenses et recettes connues. Ce tableau recalcule le nombre d'entrées nécessaires avec ces éléments pour être à l'équilibre sans bar (recette de billetterie 13.75€, 15€ de tarif de base moins commission pour billets en ligne et impact des pass 2j à 25€) et avec bar (résultat net, recette – achat, estimé à 6€ par spectateur). Il ressort avec ces éléments un point d'équilibre sans bar à 411 spectateurs payants et avec bar à 286 par soir. Ces chiffres sont nettement plus élevés que ce qui avait été évoqué précédemment 225/250 sans bar. Ce résultat est la conséquence de la baisse de la subvention du CR, de divers dépassements (artistes, technique, incluant BLS et les toilettes, notamment) et des quelque baisses (sécurité/secours).

Dans ces conditions, Jean-Paul propose que, contrairement à ce que nous faisons les années précédentes, nous ne prenions pas en charge la commission pour les ventes en ligne du site le moins cher Weezevent (0.99€). Le billet à 15€ ne sera donc valable que sur le site du festival. Il est proposé cette année de se limiter à un seul site de vente en ligne Weezevent (c'est celui qui prend la commission la plus basse des 4 que nous avons utilisé par le passé). En 2018, 93.4% des ventes ont été réalisés sur Weezevent, 4.1% sur France-billet et 1.5% sur Digitick.

Les 2 propositions sont validées.

Post CA : avec intégration de ces points on est à 384 spectateurs par soir sans bar et 273 avec, -6.5% sans bar et -4.5% avec bar

Patrick propose de faire un effort sur le tarif pour les étudiants qui ont été très impactés par la période COVID. Nous n'avons pas prévu de faire de tarif réduit cette année, à la fois pour simplifier la gestion des billetteries, parce que nous sommes parmi les rares à faire des tarifs réduits et aussi parce que nous baissions encore nos billets cette année. Après discussion, la proposition suivante est validée, nous ne faisons pas de tarif étudiant

mais, si les choses évoluent dans le bon sens, nous annoncerons la gratuité totale pour les étudiants quelques temps avant le festival (présentation de la carte d'étudiant obligatoire) sur un quota de places prises uniquement sur place.

2 – Décision sur le visuel associé au nouveau nom:

Patrick a fait des propositions qui prennent en compte les remarques de la réunion précédente (simplification du visuel, utilisation de la police et des couleurs de Rock en Marche). Ces propositions sont visibles sur la page facebook du CA. Après quelques échanges, la proposition est validée avec une version où figure une carte d'Europe et une version sans. Les couleurs historiques sont conservées sauf en cas d'utilisation sur des fonds inadaptés. Elles seront alors remplacées pour obtenir le meilleur rendu.

3 – Point sur la partie artistique:

Suite à la réunion du 25/4, Jean-Paul a repris contact avec Babylon Circus dont nous pensions qu'il ne serait pas possible de les inclure dans le budget réduit décidé. En fait, l'équipe de Babylon a tenu compte du contexte pour proposer une formule un peu plus légère qui semble être compatible avec nos possibilités. Jean-Paul leur a donc fait une proposition avec un minimum garanti à 3000€ et un intéressement au résultat de l'édition, si nous sommes « dans le vert ».

Les mêmes modalités d'intéressement ont été proposées aux autres groupes sur la base d'un minimum garanti inférieur à leur demande initiale, la majoration étant proportionnelle au minimum garanti (si la majoration est de 20%, tous les groupes touchent leur minimum garanti plus 20%).

Pour le samedi, le groupe local qui avait recueilli les appréciations les plus positives était Lizzard, nous le retenons donc pour le samedi (nous renonçons donc à Initial data et Monoï). Pour le groupe principal du samedi, après discussion, la décision est de prendre Babylon Circus (prévu en 2020 et reporté en 2021) si le groupe accepte la proposition qui a été faite, sinon on se reportera sur Pat O'May.

L'affiche serait la suivante :

Samedi	Vendredi
Babylon ou Pat O'May	Le Pied de la Pompe
7 Weeks	Dirty Rodéo
Lizzard	Greg Novan

4 – Communication 2021 calendrier et supports :

Le point a été abordé au cours de l'ensemble de la réunion et est synthétisé ici.

Communication sur le nouveau nom dans la semaine du 9 mai, d'abord auprès des adhérents et anciens adhérents par mail, puis sur internet facebook, tweeter, instagram et site internet. Le site internet sera basculé par Julien. Pour le site internet, la page www.rockenmarche.asso.fr renverra vers la page www.terredeziec.fr. Changement des identités des comptes sur les réseaux sociaux à faire le jour J (*Post CA : comment faire pour que quelqu'un qui recherche sur les réseaux sociaux Rock en Marche, trouve Terre de ZIC ?*)

La semaine suivante du 16/5 : communication sur la programmation, si tout est calé avec les groupes, sinon on décale à la semaine du 23/5.

Autres éléments de communication :

Compte tenu de la situation et de notre budget réduit, nous limiterons la communication traditionnelle (affiches et flyers) pour privilégier la communication sur les réseaux sociaux.

La distribution de flyers que nous pratiquons sur des manifestations, principalement musicales, sera limitée, nous ne ferons donc qu'une dizaine de milliers de flyers, contre 25 à 35000 les années précédentes, pour les OT, commerces ... Affiches A4 (commerces) et A3 (OT si possible) autour de 200 chaque. Affiches B1

(70x100) en nombre réduit également, 200 à 300 contre 900 en 2018, apposées par nos soins (pas de collage payant), le plus possible sur des endroits « pérennes » .

Nous utiliserons aussi les affiches des groupes plus bandeaux. Sans collage payant et avec des quantités assez faibles, nous devrions rester assez nettement en-dessous de 1000€ pour les supports papier afin de garder du budget pour la communication sur le net.

Hors OdJ :

Patrick accepte de prendre la responsabilité du bar.

**Prochaine réunion du CA
Le dimanche 30 mai à 18h par Skype
Durée 1h30 maximum**

Rappel des réunions suivantes : 13 juin–19H